



COMMUNIQUÉ

Les 5 partenaires du projet de coopération européenne e-INCORPORATE 2 se réunissent à AUCH les 24 et 25 septembre 2013

Le projet e-INCORPORATE 2 s'adresse aux conseillers de TPE et travailleurs indépendants. Objectif : leur permettre d'acquérir des connaissances en matière d'innovation relative aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Au travers de ce projet, il s'agit d'ici la fin de l'année 2014 de :

- créer un réseau de consultants spécialisés en innovation TIC pour les TPE et les travailleurs indépendants, et une Charte de services de conseils en innovation qui proposera une méthodologie d'action et des outils communs pour l'ensemble du territoire de l'espace Sud Ouest Européen,
- améliorer la capacité des conseils en TIC pour les TPE et les travailleurs indépendants, et enfin, créer un lieu de rencontre en ligne pour dynamiser le réseau de conseillers en TIC et solliciter les commentaires des experts en technologie.

Au terme de ce projet, les TPE et travailleurs indépendants bénéficieront d'une offre complète en réponse à leurs besoins de formation ou conseil et développement de leur projet on-line ou off-line, d'un accès à un groupe de conseillers en matière d'innovation TIC, de conseils et services personnalisés pour le développement de leurs activités, notamment au travers d'ateliers traitant de courriel, logiciels de gestion, outils de communication, applications mobiles, outils de stockage, gestion de données, cloud computing, ou encore d'outils analytiques, et d'un réseau facilitant l'échange d'expériences.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers a notamment pour mission de créer le réseau de consultants et la Charte de services de conseils en innovation TIC. Pour cela, elle doit sélectionner des experts en innovation TIC, lesquels auront préalablement signé la Charte qui les engage notamment à capitaliser sur les outils de travail déjà développés dans cinq projets européens. L'offre de ces experts sera proposée aux TPE et travailleurs indépendants via un guichet unique relayé par la CCI du GERS au niveau local gersois.

D'un coût total de 839 575 €, le projet e-INCORPORATE 2 est financé par l'Union Européenne à hauteur de 629 681 € ; le solde est financé par les cinq partenaires espagnols, portugais et français, dont la CCI du Gers pour un montant de 45 270 € (Programme SUDOE Interreg IV-B – Fonds FEDER).

Contact CCI du GERS
Michel DEBORD
Tel : 06 76 11 39 84
michel.debord@wanadoo.fr